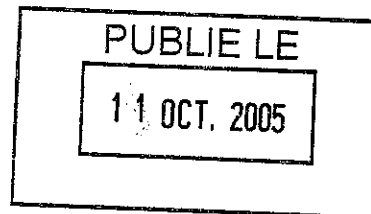


N° 6 - 94 / 2005 : DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 AVANT BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2005 – BUDGET GÉNÉRAL

Pilote : Service Finances et Budget

Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur



Je soumetts à votre approbation le projet de Décision Modificative N° 1 avant Budget Supplémentaire qui intègre les crédits nécessaires :

Section de fonctionnement :

- Au versement des fonds de concours aux communes en remplacement de la DSC.
- Au financement de la compétence Chenil à compter d'octobre, tant en charges à caractère général qu'en frais de personnel.

L'équilibre de cette section est assuré par la suppression des dépenses imprévues pour 73 000 €, par une recette de rôles supplémentaires de taxe professionnelle pour 102 000 € et par une recette des activités du chenil pour 10 000 €.

Section d'investissement :

- Étude extension chenil pour 41 000 € par virement de crédit du service environnement et des dépenses imprévues.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

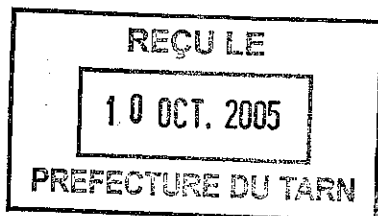
ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

↳ **ADOpte** la décision modificative N°1 avant budget supplémentaire telle que détaillée en annexe

Pour extrait conforme,
Fait le 27 Septembre 2005

Le Président,
Philippe BONNECARRÈRE



DECISION MODIFICATIVE N°1 AVANT BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2005

Articles	Fontions	Libellés	Montants
606121	112	ELECTRICITE	5 000,00
606122	112	GAZ	5 000,00
606220	112	CARBURANTS	500,00
60623	112	ALIMENTATION	4 000,00
60628	112	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	1 000,00
60631	112	FOURNITURES D'ENTRETIEN	5 000,00
6064	112	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	500,00
6068	112	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	5 000,00
61558	112	ENTRETIEN REPARATIONS BIENS MOBILIERS	2 000,00
6226	112	HONORAIRES	55 000,00
		TOTAL CHAPITRE 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	83 000,00
6331	112	VERSEMENT DE TRANSPORT	500,00
6332	112	COTISATIONS AU FNAL	500,00
6336	112	COTISATIONS CNFPT CTRE GESTION	1 000,00
6338	112	AUTRES IMPOTS ET TAXES	500,00
64111	112	REMUNERATION PRINCIPALE PERS TITULAIRE	12 000,00
64112	112	NBI SUPPLEMENT FAMILIAL	1 000,00
64118	112	AUTRES INDEMNITES	1 000,00
6451	112	COTISATIONS A L'URSSAF	3 000,00
6453	112	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	2 000,00
6455	112	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	500,00
		TOTAL CHAPITRE 012 CHARGES DE PERSONNEL	22 000,00
739620	01	DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	-670 000,00
		TOTAL CHAPITRE 014 ATTENUATION DE PRODUITS	-670 000,00
022	01	DEPENSES IMPREVUES	-73 000,00
		TOTAL CHAPITRE 022 DEPENSES IMPREVUES	-73 000,00
65754	020	FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES	750 000,00
		TOTAL CHAPITRE 014 ATTENUATION DE PRODUITS	750 000,00
		TOTAL DEPENSES SECTION DE FONCTIONNEMENT	112 000,00
70688	112	AUTRES REDEVANCES ET DROITS, PRESTATIONS	10 000,00
		TOTAL CHAPITRE 70 VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	10 000,00
7311	01	CONTRIBUTIONS DIRECTES	102 000,00
		TOTAL CHAPITRE 73 IMPOTS ET TAXES	102 000,00
		TOTAL RECETTES SECTION DE FONCTIONNEMENT	112 000,00

DECISION MODIFICATIVE N°1 AVANT BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2005

Articles	Fontions	Libellés	Montants
2031	830	FRAIS D'ETUDES	-20 000,00
		TOTAL CHAPITRE 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-20 000,00
2031	112	FRAIS D'ETUDES	41 000,00
		TOTAL CHAPITRE 816 CHENIL	41 000,00
020	01	DEPENSES IMPREVUES	-21 000,00
		TOTAL CHAPITRE 020 DEPENSES IMPREVUES	-21 000,00
		TOTAL DEPENSES SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00
		TOTAL RECETTES SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00